

## **PERNIN Marie-France**

[Retrait sans remplacement] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 29 janvier 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Marie-France, Colette PERNIN, huissière de justice associée, membre de la société par actions simplifiée « AURIK POITIERS » titulaire de deux offices d'huissier de justice à la résidence de Poitiers (Vienne) et de deux offices à la résidence de Loudun (Vienne), a pris effet.

## Associé (s) en exercice :

Christophe BAFFOU, Jérôme BREUIL, Yann BRUNET, Rosine CHATILLON, Jean GAUDIO, Pascale LANGLO

**Publication légale** Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)